



La Question de Rav Zilberstein

Léïlouï Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

David est un jeune étudiant brillant d'une Yéchiva en Israël. Un Chabbat après-midi, alors que tout le monde profite du moment pour se reposer et prendre des forces, David est déjà debout au Beth Hamidrach. Il recherche une Guemara Baba Metsia car il doit approfondir un sujet traité dans la semaine. Il ne tarde pas à trouver une belle Guemara posée sur une table. En l'ouvrant, il découvre qu'elle appartient à son ami américain Meïr. Mais David décide tout de même de la lui emprunter car il sait pertinemment que Meïr la lui prêterait volontiers. Après 2 heures d'étude profonde, il commence à sentir la fatigue arriver, il décide donc d'aller un peu étudier à l'extérieur afin que l'air frais le réveille. Et effectivement, une fois dehors, il pose le gros livre sur ses genoux et reprend son Limoud avec vigueur et force. Mais à un moment donné, alors que sa Guemara s'apprête à tomber, David la rattrape au dernier moment du bout des doigts. C'est à ce moment-là que s'échappe d'entre les pages un billet de 100\$ et virevolte jusqu'à terre. A peine a-t-il le temps de se rappeler qu'il est interdit de le ramasser qu'un deuxième billet s'échappe à son tour, puis un troisième. David est bien embêté, l'argent appartient sûrement à Meïr mais il ne peut le récupérer car c'est Mouksé. Après une petite réflexion, il décide de pousser les billets avec son pied dans un recoin (on se référera à son Rav pour savoir dans quel cas ceci est autorisé) en espérant les récupérer après Chabat. Le soir venu, directement après avoir terminé Arvit, David va chercher l'argent. Mais à son grand étonnement, il n'y a plus un sou, les 300\$ ont disparu, quelqu'un a dû passer avant lui. Dépité, il se redirige vers la Yéchiva mais après avoir parcouru quelques mètres à peine, il se retrouve nez à nez avec Meïr. Il lui explique qu'il a utilisé sa Guemara cette

après-midi ce à quoi Meïr lui répond que cela lui fait grandement plaisir mais lorsqu'il lui parle des billets disparus, son ami lui demande remboursement. David s'excuse mais ajoute que d'après lui il ne lui doit rien car il n'aurait jamais pu imaginer qu'on pouvait cacher de l'argent dans un Sefer, d'autant plus qu'il est interdit d'utiliser un livre saint pour garder quelque chose. Meïr lui rétorque que ceci ne le regarde pas et que maintenant que ses billets ont disparu de par sa faute c'est à lui de réparer cela. Qui a raison ?

On pourrait imaginer que David a raison car cela ressemble au cas où Réouven jette la boîte de Chimon à la mer et qu'on lui apprend qu'elle contenait des pierres précieuses. Tossefot (Baba Kama 62a) nous enseignent que s'il s'agit d'une chose improbable Réouven sera Patour. Mais le Rav Zilberstein pense quant à lui que David aurait dû imaginer qu'il puisse y avoir de l'argent dans le livre saint car il arrive que l'on reçoive de l'argent pendant l'étude et qu'on en vienne à l'introduire entre les pages d'un Sefer sans trop s'en rendre compte du fait de la concentration sur le moment. Il rajoute que Meïr est un jeune homme qui commence à étudier et n'est sûrement pas au courant de l'interdit de garder de l'argent dans une Guemara, ou bien il est possible qu'il y ait placé les billets en tant que marque-pages. David est donc responsable de sa négligence concernant les affaires de son ami car il est sorti tout en sachant qu'il pouvait perdre une feuille importante du livre de Meïr. De plus, il aurait dû, une fois les billets à terre, rester sur place les garder, il était même Patour de prier Arvit en tant que gardien de la trouvaille de son ami, ce qui l'exempte de toute autre Mitsva.

Haim Bellity



Ville	Entrée*	Sortie
Jérusalem	18:50	20:09
Paris	21:01	22:12
Marseille	20:34	21:39
Lyon	20:42	21:50
Strasbourg	20:38	21:50

* Vérifier l'heure d'entrée de Chabbat dans votre communauté

Pour aller plus loin...

- 1) « Véhaya » traduit toujours une idée de joie. Comment saisir la joie qu'implique les termes « véhaya ékev tichméoun » ? (Ora'h La'haim)
- 2) Pour quelle raison, concernant les plaies infligées aux égyptiens, c'est le verbe « lassim » qui apparaît d'abord (7-15) : « lo yéssimam bakh » (Hachem ne les placera pas en toi), puis le verbe change, comme il est dit : « ountatam békhol sonékha » (Il les infligera à tous tes ennemis) ? (Admour de Gour)

Yaacov Guetta



Enigmes



Enigme 1 : Pour moi l'accouchement est avant la grossesse, l'enfance avant la naissance, l'adolescence avant l'enfant, la mort avant la vie. Qui suis-je ?

Enigme 2 : Comment faire que $99+1=44$ soit possible ?

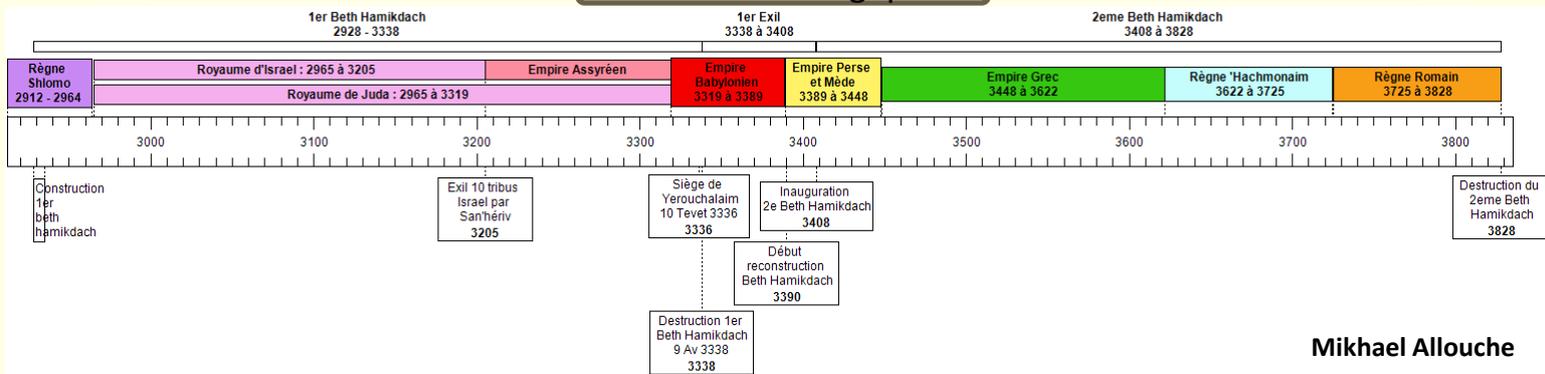
Enigme 3 : Avec ces barres comment obtenir un 8 sans déplacer les barres ? **|||||**
Vous disposez uniquement de 3 barres supplémentaires.

Enigme 4 : Deux frères : l'un regarde vers le Nord et l'autre regarde vers le Sud, mais ils peuvent se voir sans utiliser de miroir. Comment est-ce possible ?

La Paracha en Résumé

- Moché débute la Paracha par une bénédiction en rassurant le peuple. Si vous appliquez la Torah, Hachem enlèvera toutes les maladies et vous enverra l'abondance.
- "Peut-être auras-tu peur de tes ennemis qui sont plus nombreux, ne les crains pas, souviens-toi des miracles qu'Hachem a fait pour vous en Egypte".
- Moché parle ensuite des qualités de la terre d'Israël. Il leur rappelle qu'une fois entrés, ils ne devront pas oublier tout ce qu'Hachem a fait pour eux dans le désert.
- "Ne pense pas que c'est par ton mérite qu'Hachem vous fait hériter la terre, mais plutôt par l'impiété des peuples et par le mérite des patriarches".
- "N'oubliez pas toutes les fois où vous avez énervé Hachem, notamment lors de l'épisode du veau d'or.
- S'en suit un discours sur l'amour et la crainte d'Hachem, après tous les miracles que Moché explicita, il incite donc les Béné Israël à aimer Hachem et à accomplir les Mitsvot.
- La Paracha raconte à la fin les bienfaits de la terre d'Israël ainsi qu'une guerre réussie pour la conquête de la terre.

Frise chronologique



Mikhael Allouche

Tou Béav

La Michna Taanit (Chapitre 4, Michna 8) nous enseigne qu'il n'y avait pas de jour plus joyeux que le 15 Av et Yom Kippour. La Guemara s'étonne et dit bien comprendre que Yom Kippour est un jour de joie car Hachem nous pardonne ce jour-là de toute nos fautes. Or, le 15 Av pourquoi était-il si festif ? A cela la Guemara répond plusieurs raisons. Parce que ce fameux jour, les jeunes filles sortaient dans les champs parées de leur plus bel habit blanc (on peut déduire que ceci se passait seulement ce jour-là mais que le reste de l'année elles se comportaient avec Tsinout et ne se faisaient point remarquer), afin d'attirer le regard des jeunes hommes et ainsi pouvoir se marier. Mais la Guemara donne aussi une toute autre explication. Elle nous apprend que le 15 Av, le soleil perd de sa force et de sa chaleur et donc on arrêta ce jour-là de couper du bois destiné à l'autel du Beth Hamikdash car il ne sera alors pas complètement sec n'ayant pas de quoi sécher convenablement. En effet, du bois humide est inapte à être utilisé pour l'autel car on craint qu'il ait moisie et contienne donc des vers comme nous l'expliquent Rachi et Tossefot. Mais cette dernière réponse semble surprenante! En quoi le fait d'arrêter de couper du bois en fait un jour de fête ? Le chômage technique des coupeurs d'arbres est-il une raison de se réjouir ? Encore plus étonnant la Michna nomme ce jour-là, le plus joyeux de l'année ? Comment comprendre cela ?

J'ai entendu une explication du Rav Chlomo Lévinstein qui vaut le coup d'être enseignée et diffusée. Le Rav explique que les hommes qui étaient responsables de la coupe du bois, une fois mis bon gré mal gré au chômage le 15 Av, allaient donc étudier. Il rajoute qu'ils étaient une dizaine et que donc ce jour-là un nouveau Collel (centre d'études) était créé. Mais cette réponse ne suffit pas, à notre époque un nouveau Collel sort de terre chaque jour et nous ne festoyons pas pour autant. Quelle différence entre eux et nous ? Le Rav Lévinstein termine son explication en nous disant que le problème est chez nous. L'ouverture d'un Centre d'études de Torah n'importe où dans le monde n'est pas seulement une raison de se réjouir mais doit devenir la chose la plus joyeuse de l'année, car en cela il y a un rajout de Torah sur la planète. Et si malheureusement nous ne le concevons pas, c'est parce que nous oublions trop souvent que le but de notre venue sur terre est d'accomplir des Mitsvot et faire la volonté d'Hachem. Or, rien ne fait plus plaisir à Hachem qu'un mot de Torah étudié, et cela bien plus que n'importe quelle Mitsva. Donc oui, si une dizaine de personnes de plus étudient sur notre planète, c'est un jour extrêmement festif pour Hachem et ceci doit l'être aussi pour nous. Je pense qu'il est bon de se rappeler ces notions pour se renforcer à l'approche du mois d'Eloul et ainsi commencer une nouvelle année avec de bonnes résolutions. Même quelques minutes le soir passées avec un livre (ou même un Shalshélet) plutôt que de cliquer pour la énième fois sur son smartphone, font extrêmement plaisir à Hachem. En attendant et espérant évidemment que cela devienne aussi notre plus grand plaisir personnel.

Haim Bellity

Aire de Jeu

Charade

Mon 1er est le cri du mouton,
 Mon 2nd est une couleur,
 Mon 3ème est une exclamation,
 Mon 4ème est une mesure anglaise,
 Mon 5ème est une lettre de l'alphabet,
 Mon tout est le dernier passage avant la terre promise.

Jeu de mots

Contrairement à ce que l'on pense, les problèmes des boulangers sont croissants.

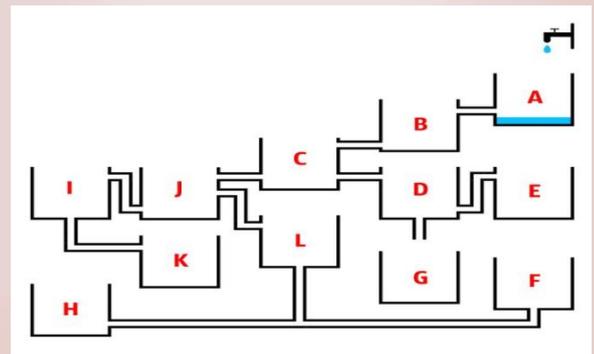
Devinettes : Ekev

- Comment la 'Tsirâ' gênait les ennemis ? (Rachi 7,20)
- Qu'apprenons-nous du fait qu'il soit écrit : "Hachem ne demande de toi, que de Le craindre" (Rachi, 10,12) ?

Enigmes

Enigme 5 : Quelle Mitsva demandant la mise à mort d'un être vivant ne peut être faite à Yerouchalaïm ?

Enigme 6 : Quel récipient se remplira en premier ?



Réponses aux questions : Ekev

- Combien la joie (véhaya) sera grande dans les cieus lorsqu'à la fin (ékev veut dire « talon », symbolisant la fin d'une chose) de l'exil, et ce malgré de rudes épreuves, « vous écouterez » (tichméoun) et continuerez à respecter les Mitsvot et la Torah.
- « Ountatam » implique le chiour de kazait, alors que « yessimam » représente « kol chéou » (un tant soit peu) (traité Kritout 6b).
 Ainsi « lo yessimam » implique que rien (même pas kol chéou) des plaies d'Égypte ne sera placé entre toi. A contrario, « ountatam » Hachem les infligera « kachiour » (en quantité suffisante) à tes ennemis.

A la rencontre de nos Sages

Rabbi 'Haïm Pinto

Rabbi 'Haïm Pinto est né en 1749 dans la ville d'Agadir (Maroc). Très Jeune, son Père, Rabbi Chlomo Pinto Zatsal, lui enseignait lui-même la Torah. Malheureusement, ce dernier décéda en 1761, laissant derrière lui un orphelin à peine âgé de 12 ans. Un an plus tard, une grave crise économique s'abattit sur Agadir (tremblement de terre qui détruisit toute la ville), à la suite de laquelle de nombreux Juifs s'installèrent à Mogador (Essaouira). Parmi les réfugiés se trouvait également le jeune 'Haïm. Un de ses proches, Rabbi Méïr Pinto, le fit entrer à la Yéchiva de Rabbi Yaacov Bibas, Rav de la communauté de Mogador. Il se consacra jour et nuit à l'étude de la Torah et acquit la réputation de génie. La réputation de Rabbi 'Haïm Pinto ne tarda pas à franchir les murs de Mogador. Bientôt, tout le Maroc résonnait du récit de ses miracles et prodiges accomplis depuis son plus jeune âge. Suite au décès du Rav Yaacov Bibas, il fut nommé à sa place en 1769, il n'avait alors que 20 ans. Il occupa alors le poste de Rav de la communauté de Mogador aux côtés du Mékoubal Rav David 'Hazan. Il créa le premier Beth-Din, le tribunal rabbinique de Mogador, dont il exerça la charge en tant que Av Beth Din (de Mogador et des environs) pendant plus de 70 ans (c'est là un cas pratiquement unique dans l'histoire d'Israël).

Rabbi Haïm Pinto exerçait son mandat de Dayan de manière très ferme. Il ne craignait personne, et ne se familiarisait avec personne. Quand cela était nécessaire, il savait être sévère et sanctionner même ses propres élèves. Lorsqu'un homme venait le consulter, il savait aussitôt tout de lui. Dès les premiers mots, il savait si son interlocuteur disait vrai ou non. Jamais il ne laissait quelqu'un persister dans l'erreur. En raison de son intransigeance en matière de 'Halakha, les grands de sa génération le nommèrent « Abir Lev » (Le cœur fort). Il était cependant attentif aux besoins de sa communauté et son principal souci était les pauvres de sa ville.

Il dirigea la Yéchiva de la ville et un grand nombre de ses élèves devinrent célèbres au fil des ans. Les plus grands 'Hakhamim de la génération le considéraient avec crainte et respect. Avant de l'approcher, même les plus grands Sages allaient se tremper au Mikvé. Quant à ses disciples, ils ne s'étonnaient plus

l'entendre répondre à leurs interrogations avant même qu'ils ne les aient exprimées. Juifs et Musulmans le vénéraient. Sa renommée arriva très loin en Europe et dans tout le Moyen Orient.

Suite à une querelle qui éclata entre lui et le gouverneur de la ville, il fut emprisonné. Le même jour, le Cadi mourut subitement. Pour célébrer sa libération de la prison, il composa un Piyout, un cantique ; il écrivit également des chants comme Eli Aroméménéhou, en l'honneur de 'Hanouka, ainsi que des ouvrages de Halakha, de Kabbala, de Haggada, ainsi que des 'Hidouchim sur le Chass, perdus au cours de la guerre d'Espagne qui eut lieu à Mogador. Il avait l'usage d'accueillir le Chabbat dans la joie et d'entonner des chants et supplications d'une voix merveilleuse. Il était pointilleux, chaque année, de célébrer la Hiloula de Rachbi en présence d'une foule nombreuse. À Chavouot, il étudiait la Torah pendant deux nuits de suite, jusqu'aux petites heures du matin. Il devint célèbre pour son esprit prophétique, et ses Brakhot s'accomplissaient intégralement. D'ailleurs, Eliahou Hanavi se révélait régulièrement à lui et étudiait en sa compagnie. Pour cette raison, Rabbi 'Haïm Pinto se faisait un devoir d'assister à toutes les circoncisions qui avaient lieu à Mogador et même les personnages les plus importants de la ville ne commençaient pas une Brith avant qu'il ne fût arrivé. À l'époque de la guerre, en 1844, en sortant de chez lui, un non-juif sortit son épée pour le blesser ; au même moment, la main de son adversaire se pétrifia. Pour célébrer ce miracle, il écrivit le célèbre cantique « Aromémékha Ha-El Israël ».

Lorsqu'il sentit que l'heure de sa mort approchait, il distribua une énorme somme d'argent à la Tsédaka. Lorsque ses proches l'interrogèrent sur la raison de ce geste, il répondit que de nombreuses personnes devaient à son père de grandes sommes d'argent et avaient payé leur dû après la mort de son père. À présent, avant sa mort, il avait décidé de distribuer tout l'argent aux pauvres. Rabbi 'Haïm Pinto eut quatre fils : Rabbi Yéhouda (connu sous le nom de Rabbi Hadane), Rabbi Yossef, Rabbi Yochiahou et Rabbi Yaacov. Tous furent de grands Tsadikim dévoués à la Torah et au Peuple d'Israël. Rabbi 'Haïm Pinto Zatsal quitta ce monde en 1845 à l'âge de 96 ans. Le jour de son décès il promit à ses disciples que ceux qui évoqueraient son nom le jour de sa Hiloula verraient leurs prières exaucées.

David Lasry



Ville	Entrée *	Sortie
Jérusalem	18:43	20:01
Paris	20:49	21:58
Marseille	20:24	21:27
Lyon	20:31	21:37
Strasbourg	20:26	21:36

Pour aller plus loin... Réé

1) A quoi fait allusion le terme « réé » du passouk « réé anokhi notèn ... béraakha ouklala » ? (Rabbi Bonème de Pchiss'ha) « Regarde (réé), à quoi tu ressembles? »

2) Que nous apprend la juxtaposition des termes « vékhi yirbé mimékha hadérékhi ki lo toukhal sééto » aux termes « ki yir'hak mimékha hamakom » (14-24) ? (Alchikh Hakadosh)

Yaacov Guetta

Devinettes : Réé



1) Dans quel cas, les Béné Israël pouvaient-ils manger de la viande dans le désert ? (Rachi 12,20)



2) L'interdit de ne pas ajouter ou de ne pas diminuer sur les Mitsvot de la Torah, concerne-t-il le nombre de Mitsvot ? (Rachi 13,1)

La Paracha en Résumé : Réé

- Moché annonce qu'il met face au peuple la bénédiction et la malédiction, (celles qui sont écrites dans Ki Tavo).
- Moché énonce des lois concernant la sainteté de la terre, des sacrifices et du Beth Hamikdash.
- Moché poursuit son discours et annonce qu'il ne faut pas adopter les habitudes des kénaananim.
- La Torah dévoile ensuite les lois du faux-prophète, de l'incitateur à la avoda zara et de la ville qui fait avoda zara.
- Nous pouvons voir ensuite les fameuses lois concernant la

cashrouit, les règles concernant la consommation des animaux.

- Dans la 5ème montée, on peut lire des lois concernant la seconde dîme ainsi que la dîme donnée au pauvre. (Sur le cycle du septennat, la 1ère, 2ème, 4ème et 5ème, on applique la seconde dîme, la 3ème et 6ème, la dîme du pauvre).
- Dans la 6ème montée, la Torah nous livre quelques halakhot concernant la Chemita (jachère) et quelques lois de l'esclave juif.
- Dans la dernière montée, nous trouvons les lois concernant les fêtes juives.

Réponses des
6 énigmes sur
shalshetnews.com
à partir du 17 Août

Réponses aux questions : Réé

- 1) A un enfant à qui l'on doit donner un bonbon (béraakha) afin de le motiver et l'encourager à atteindre un bon objectif ».
- 2) « Si tu ressens que le chemin menant aux Mitsvot est trop loin pour toi, et que tu ne peux pas les porter, pensant qu'elles sont trop lourdes pour toi », alors c'est le signe qu'Hachem (désigné par « hamakom ») est vraiment très loin de toi.

Les Seli'hot

page 20 a 23].

Il est donc évident qu'il sera préférable de réciter peu de seli'hot (en sautant certains passages) avec ferveur que de tout lire mais sans prendre le temps de prendre conscience à ce que l'on dit [Or letsion 4 perek 1,3].

On tâchera de faire attention à marquer un arrêt dans le passage de "vayaavor" entre le 1er Hachem et le second (ainsi qu'il est indiqué dans la plupart des ma'hzorimes) [Ben ich haï ki tissa ot 11].

Les érudits et étudiants en Torah ne devront pas craindre d'occasionner un bitoul Torah même si pour se lever aux seli'hot ils devront se coucher un peu plus tôt (et donc diminuer un peu d'étude au cours de la soirée) [Hida dans Birké Yossef 581,6 ; Voir aussi le chemech oumaguen (3 siman 57,1) et or letsion 4 perek 1,3].

Il est également vivement recommandé d'augmenter nos bonnes actions à l'approche de Roch Hachana [Or letsion 4 perek 1,5].

David Cohen



Ville	Entrée*	Sortie
Jérusalem	18:36	19:53
Paris	20:36	21:43
Marseille	20:13	21:15
Lyon	20:20	21:24
Strasbourg	20:13	21:21

Pour aller plus loin... Choftim

1) Que nous enseigne la juxtaposition du sujet des fêtes concluant la sidra de Réé, au sujet de l'établissement des juges et des forces de l'ordre démarrant celle de Choftim ? (Bessamim Roch)

2) Que nous apprend la juxtaposition du dernier passouk de Réé (relatif à la Tsédaka) en disant : « chacun suivant le don de sa main, selon la bérakha que Hachem ton D... t'aura donné », au premier passouk de Choftim, déclarant « tu établiras des juges et des préposés » ? (Maassé Yaday)

3) D'où apprenons-nous que la fin ne justifie pas toujours les moyens ? (Rabbi Bonem de Pchissra)

4) Par le mérite de qui et pour quelle raison les Cohanim méritèrent-ils les prémices de la tonte des moutons (18-4) ? (Rabbi Yonathan Eybeichitz)

5) Pour quelle raison, la Torah exige-t-elle au roi d'Israël d'avoir deux Sifré Torah ? (Yalkout David)

Yacov Guetta

La Paracha en Résumé : Choftim

- La Torah nous enseigne plusieurs lois concernant l'établissement de la justice dans le pays. Vient ensuite, la punition de celui qui transgresse l'interdit de avoda zara.
- Bien qu'à l'époque du prophète Chmouël, Hachem fut "déçu" que les béné Israël demandent un roi, Moché évoque d'ores et déjà plusieurs lois concernant le roi.
- Hachem rappelle que les Cohanim et Léviim n'ont pas de part dans la terre d'Israël, ils ont toutefois droit à 24 "cadeaux".
- Nous avons ensuite une série de Mitsvot concernant les habitudes des goyim à ne pas reproduire. La Torah poursuit ensuite avec le sujet du meurtrier involontaire.
- Nous pouvons apprendre plusieurs lois concernant les témoignages, suivies de lois concernant la guerre.
- Pour terminer, la Torah ordonne au tribunal d'enquêter sur le cadavre humain dont nous ne connaissons pas l'histoire. Il faudra à cette occasion briser la nuque d'une génisse afin de pardonner le "meurtre".

Réponses aux questions : Choftim

1) Elle nous enseigne le din du Choulhan Aroukh déclarant qu'il faut établir la présence de forces de l'ordre et faire respecter la loi particulièrement pendant les périodes de fêtes (où les débordements sont plus fréquents à cause de la joie) afin d'écarter le peuple de la faute.

2) Elle nous apprend l'enseignement de la Guémara Baba Batra (10a) déclarant : « tout celui qui ne donne pas aux pauvres (chacun selon sa bérakha) finira tôt ou tard par apporter cet argent à la justice ou aux forces de l'ordre.

3) De la double mention du terme « tsédek » (26-20) du passouk : « tsédek tsédek tirdof »

Même si le but que tu cherches à atteindre, est tsédek (juste), efforce-toi d'y parvenir par des moyens légaux et justes.

4) Par le mérite d'Aharon permettant au peuple d'Israël de s'abriter sous des colonnes de nuées lavant et repassant leurs vêtements de laine qui ne s'usèrent pas miraculeusement.

5) Plus la personne a un rang élevé et important, plus elle se doit d'accepter et d'endosser davantage le joug de la Torah afin de se soumettre à Hachem et de ne pas tomber dans l'orgueil, d'où la raison d'avoir deux Sifrei Torah afin de pouvoir y parvenir.

Ce feuillet est un best of d'anciens numéros pour vous permettre de les relire à tête reposée. Il couvre les parachiyot de Ekév Réé Choftim.

Le prochain numéro 200 sortira b.H. pour le Chabat Ki tétsé 9 Elloul.

Il vous est possible de recevoir le feuillet par mail à l'adresse :

Shalshet.news@gmail.com

Sachez qu'il est également possible de dédicacer un numéro du Shalshet News pour toute occasion. Vous pouvez dès à présent réserver une date pour l'année à venir.

Votre aide financière est notre seule ressource.

**Chabbat Chalom
et bonnes vacances !**